

## Formation ENVIRONNEMENT

Programmes statistiques 2006

	page
<b>INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT (IFEN) .....</b>	<b>2</b>
<b>AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME) .....</b>	<b>8</b>
<b>Extraits des programmes statistiques d'autres formations.....</b>	<b>10</b>

## Institut français de l'environnement - IFEN

### 1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies, aussi bien au niveau national qu'europpéen. Ce sont notamment le changement climatique, la biodiversité, la politique de l'eau, la prévention des risques, le développement durable.

Les travaux de l'Ifen sur la création de connaissance environnementale s'articulent selon 3 axes :

- connaissance de l'Etat des milieux et de la biodiversité, et de leurs évolutions
- connaissance des pressions exercées sur l'environnement par les activités humaines
- connaissance des impacts de l'environnement sur l'économie et la société.

#### Etat des milieux

Dans le cadre du GIS (groupement d'intérêt scientifique) Sol, l'Ifen continuera à participer, notamment avec l'INRA, à la mise en place d'un outil de connaissance s'appuyant sur trois piliers :

- l'établissement d'un référentiel géographique (carte pédologique au 100 000 ème)
- le rassemblement d'autant de données d'analyses de sol existantes que possible (BDAT : base de données d'analyses de terre)
- la mise en œuvre d'un programme de mesure de paramètres indiquant la qualité des sols sur un ensemble de points statistiquement représentatifs (Réseau de Mesure de la Qualité des Sols, RMQS), indispensable pour évaluer les biais des données, beaucoup plus nombreuses, de la BDAT.

Dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité, l'Ifen préparera la mise en place d'un « observatoire statistique de la biodiversité » en liaison avec le SCEES. Il s'agira de l'équivalent fonctionnel dans le domaine de la biodiversité du RMQS dans celui des sols, et il n'aura pas vocation à diminuer les observations déjà réalisées dans différents cadres. Il est possible que les réflexions aboutissent à la nécessité de baser cet observatoire sur des enquêtes statistiques.

#### Pressions sur l'environnement

L'Ifen continuera à travailler sur les déchets dans le cadre du règlement statistique n° 2150/2002 afin de préparer la réponse relative à l'année 2006, qui devra être améliorée par rapport à la première réponse relative à l'année 2004 (action décrite plus bas).

En 2006, la troisième enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et l'assainissement, faite en collaboration avec le Scees et financée par la Direction de l'eau du Medd, sera dans sa phase active sur le terrain. Après la formation des enquêteurs en janvier et février, la collecte s'effectuera de mars à juin. Les phases de contrôle puis d'exploitation du fichier démarreront en juillet pour permettre la sortie des premiers résultats, portant sur l'année 2004, en fin d'année 2006.

Les préoccupations de développement durable impliquent de connaître les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement. Deux types d'outils peuvent fortement y contribuer :

- les comptes de flux de matière, qui analysent l'économie du point de vue des échanges de matières, de l'extraction de ressources naturelles aux rejets de polluants ;
- NAMEA (National Accounting Matrix including Environmental Accounts), qui analyse au niveau des branches d'activités les liens entre l'économie monétaire et la production de polluants ou la consommation de ressources.

Des demandes internationales (G8, Conseil de l'OCDE, Eurostat...) incitent à progresser sur le développement de ces outils. L'Ifen continuera à étudier les possibilités d'implémentation de ces outils en France, sachant que leur mise en place en grandeur réelle n'est pas envisageable avec ses seuls moyens et ne pourra résulter que d'une collaboration avec d'autres services statistiques.

## **Risques, économie et société**

L'Ifen continuera à travailler avec l'AFSSE à la mise en place du système d'information Santé Environnement.

Il continuera l'exploitation des résultats de l'enquête PCV 2005 sur les pratiques environnementales des ménages, en particulier dans le cadre du rapport à la commission des Comptes de l'Economie de l'Environnement sur les aspects sociaux de l'environnement.

Si l'étude test actuellement en cours sur le département du Loiret est concluante, l'Ifen utilisera les méthodologies développées pour réaliser, en collaboration avec l'INSEE, un observatoire national des enjeux exposés aux inondations (croisement des cartographies de zones inondables avec des fichiers de la statistique publique, principalement RP et SIRENE, pour déterminer de manière agrégée la population et les établissements en zones inondables, avec des éléments de caractérisation). Il est important de noter que les méthodologies développées pour les zones inondables seront a priori facilement transposables pour déterminer les enjeux exposés à n'importe quel risque ou nuisance caractérisable par un périmètre.

## **Synthèses et diffusion**

Le prochain rapport sur l'état de l'environnement en France est programmé pour le premier semestre 2006. Il cherchera à conserver son caractère d'exhaustivité, mais dans une présentation plus synthétique.

La demande d'indicateurs de développement durable reste forte. L'Ifen continuera ses efforts en ce sens, d'une part en maintenant une collaboration active aux travaux internationaux (OCDE, Eurostat, AEE), d'autre part en participant au rapport destiné au Parlement français.

Le besoin de comparaisons internationales se fait de plus en plus grand. L'Ifen s'efforcera de développer cette dimension dans ces publications, en liaison avec Eurostat et l'Agence européenne de l'environnement.

La dimension locale et régionale sera renforcée par une coopération accrue avec les Directions régionales de l'environnement.

Après plusieurs années d'existence, la forme du rapport annuel à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement est modifiée. L'objectif principal est d'en alléger la rédaction pour le rendre plus lisible, le publier plus rapidement et le compléter par des sujets nouveaux pouvant changer d'une année à l'autre.

L'Ifen cherchera à augmenter sa diffusion de données par l'intermédiaire du web. Données brutes d'une part, données commentées (rubrique Données essentielles) d'autre part.

De plus, la volonté européenne d'une large mise à disposition du public des données environnementales (directive 2003/4, projet Inspire) aura un impact important sur l'Ifen et sur l'ensemble du service public de l'environnement : les exigences en terme de métadonnées et de description et mise en ligne des données vont considérablement augmenter.

## **2. Travaux nouveaux pour 2006**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

En 2006, la troisième enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et l'assainissement, faite en collaboration avec le Scees et financée par la Direction de l'eau du Medd, sera dans sa phase active sur le terrain. Après la formation des enquêteurs en janvier et février, la collecte s'effectuera de mars à juin. Les phases de contrôle puis d'exploitation du fichier démarreront en juillet pour permettre la sortie des premiers résultats, portant sur l'année 2004, en fin d'année 2006. Cette enquête a été présentée au Cnis en 2004.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2006**

Les installations classées pour la protection de l'environnement qui produisent dans l'année plus de 50 tonnes de déchets dangereux sont tenues d'en déclarer la nature et la quantité à l'administration.

L'exploitation statistique de ces déclarations participe à la réponse au règlement statistique européen sur la gestion des déchets.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

L'Ifen ne mène pas d'enquête auprès des entreprises. Vis-à-vis des collectivités locales, il a cessé son enquête auprès des départements et cessera en 2006 son enquête auprès des régions. Ces enquêtes avaient pour objectif d'observer les dépenses en faveur de l'environnement réalisées par ses collectivités territoriales. La mise en place progressive du suivi fonctionnel des dépenses publiques et la centralisation des données par la DGCP font que ces enquêtes doivent être supprimées : même si elles ne sont pas toujours assez détaillées (confusion adduction d'eau-assainissement, par exemple), les sources administratives doivent être privilégiées.

### **5. Aspects particuliers du programme 2006**

#### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Le changement de statut de l'Ifen permet de renforcer les liens avec les Directions régionales de l'environnement en constituant un réseau de chargés de l'information environnementale. Ce réseau cherchera à développer l'information disponible et à mieux la diffuser. Parmi les projets, on notera la mise à jour de la base Eider et le portage de tableaux synthétiques sur internet, le rassemblement de données au niveau de la commune, la réflexion sur des indicateurs pertinents au niveau régional et le développement de comparaisons interrégionales.

#### **5.2. Aspects « environnement »**

L'ensemble du programme de l'Ifen est relatif à l'environnement.

#### **5.3. Aspects « européens »**

En tant que coordonnateur de la réponse française au règlement statistique déchets, l'Ifen élaborera la première réponse portant sur l'année 2004 et due en milieu d'année 2006. Pour cela, il terminera, en collaboration avec ses partenaires (Ademe, DPPR, Sessi, SES, Scees, organismes professionnels...), d'une part d'exploiter les enquêtes réalisées en 2005 (déchets banals des entreprises, déchets de démolition du bâtiment) et les déclarations administratives de déchets dangereux, et d'autre part d'élaborer des méthodes d'évaluation indirectes pour les déchets non renseignés.

L'année sera aussi dédiée à préparer d'ores et déjà la seconde réponse portant sur l'année 2006 et attendue en 2008, principalement sur les points pour lesquels la France avait obtenu une dérogation. L'effort sera ainsi concentré sur comment exploiter l'étude menée pour Eurostat en 2004 sur les déchets agricoles, et sur les déchets produits par les services. Des analyses faites sur ces deux points pourraient découler la nécessité de mener des enquêtes ciblées et conformes aux recommandations du rapport d'inspection de l'IGE dont la mise en place a été initiée en 2004.

Plusieurs textes européens prônent une large mise à disposition du public des données relatives à l'environnement (directive 2003/4 associée à la convention d'Aarhus, projet de directive Inspire). Ces textes retiennent une conception large du domaine concerné, y incluant par exemple les activités « ayant ou susceptibles d'avoir des incidences » sur l'environnement. Recenser l'information concernée, la décrire et orienter l'utilisateur vers le bon service sera une tâche importante pour le service public de l'environnement au cours des prochaines années.

## 6. Liste des publications

### 6.1 Publications de l'IFEN en 2004

#### Le "4 pages"

N° 90 : De l'eau à tous prix (avec le Service central des Études et Enquêtes statistiques - Agriculture)
N° 91 : La qualité de l'eau : une préoccupation environnementale forte
N° 92 : Inondations récentes : quelques éclairages
N° 93 : Les progrès de la collecte des eaux usées et pluviales
N° 94 : 1990-2002 : 12 ans de forte progression de la dépense de protection de l'environnement
N° 95 : La tertiarisation de l'économie et la réduction des émissions de CO2
N° 96 : Le développement des formations initiales en environnement
N° 97 : Transport aérien de passagers et effet de serre
N° 98 : L'épuration des eaux usées urbaines

#### Etudes et travaux

N° 42 : Les pesticides dans les eaux - 6 <sup>e</sup> bilan annuel - données 2002
N° 43 : L'état des eaux souterraines en France

#### Notes de méthode

N° 14 : L'évaluation des coûts environnementaux de l'automobile

#### Ouvrages

Le Principe de précaution au XX <sup>e</sup> siècle (version en français de The Precautionary Principle - Agence européenne de l'Environnement)
Les cahiers régionaux de l'environnement : Nord - Pas-de-Calais
Les comptes économiques de l'environnement en 2002 (rapport général de la Commission de comptes et de l'économie de l'environnement)

### 6.2 Publications de l'IFEN en 2005

*(en italique : programme prévisionnel)*

#### Le 4-pages de l'Ifen *(les données de l'environnement jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre)*

<b>titre</b>
La perception sociale des risques naturels
Le rôle majeur de l'intercommunalité dans la gestion publique de l'environnement

Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificiel, moins de prairies et de bocages
Les indices du réchauffement climatique
32 milliards d'euros pour protéger l'environnement
Les prélèvements d'eau en France et en Europe
Les multiples valeurs de la forêt française
L'érosion des sols
L'emploi et les métiers de l'environnement
Les biocarburants
Les oiseaux d'eau
Les pratiques environnementales des Français
L'agriculture dans les zones humides
<i>L'environnement dans les régions</i>
<i>Les impacts des infrastructures de transport</i>
<i>La qualité de l'air</i>

### Les Synthèses de l'Ifen

<b>titre</b>
L'économie de l'environnement en 2003 – Rapport de la CCEE 2005
Dépliant « Indicateurs clés de l'environnement »
<i>Indicateurs d'atteinte des objectifs publics d'environnement (indicateurs de performance)</i>

**Les Dossiers de l'Ifen (Les dossiers dit « téléchargeables », signalés par T, sont mis en ligne sous format pdf seulement, sans version papier imprimée.)**

<b>titre</b>
La gestion de l'eau potable en France en 2001
Les déchets de l'agriculture en France - Essai de quantification
Les comptes de la forêt : enjeux et méthodes
Données sur l'environnement en région (Eider)
<i>Méthode et exemples d'estimation des émissions des activités économiques (NAMEA)</i>
<i>T - Les dépenses pour l'environnement des régions et des départements 1996-2002</i>
T - Résultats de l'enquête eau 2001-assainissement
<i>La méthode des flux de matières</i>
<i>Liens entre activités économiques, consommations d'énergie et émissions dans l'air</i>
<i>Indice global de la qualité de l'air</i>
<i>7<sup>ème</sup> bilan pesticides</i>
<i>T - Flux de déchets transfrontaliers</i>

### Les produits web de l'Ifen

<b>titre</b>
Données essentielles de l'environnement
Tableaux régionaux
Observatoire du littoral - Indicateurs

### Les lettres de réseau des observatoires (*nombre par an*)

2 bulletins et 4 e-lettres de l'Observatoire du littoral
4 feuilles de l'Orme (Observatoire des métiers de l'environnement)
2 lettres de l'Oprese (Observatoire des perceptions et représentations sociales de l'environnement)
3 lettres du GIS Sol

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

### Formation « Environnement », récapitulatif des opérations nouvelles ou de périodicité supérieure à l'année

<b>Opérations</b>	<b>Unité</b>	<b>Période</b>	<b>Observations</b>	<b>Suivi</b>
Enquête "Eau et assainissement"	SCEES - IFEN	Début 2006.	Avec usage de sources administratives	Avis d'opportunité en 2004, enquête programmée pour 2006
Connaissance des déchets	IFEN – ADEME – SES		Réponse aux exigences du règlement européen sur les déchets (origines et traitements des déchets), voir programme « industrie »	Enquêtes programmées en 2005 par l'Ademe auprès des entreprises industrielles et le SES auprès des entreprises de démolition

## Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets

### Partie 1 – les enquêtes ADEME sur les déchets

En matière de déchets, deux enquêtes nationales ont été réalisées en 2005. A savoir :

- ✓ L'enquête ITOM 2005 (portant sur les données 2004) dans le cadre du cycle bisannuel entamé en 2001 et concordant avec l'exigence du règlement européen 2150/2002, relatif aux statistiques sur les déchets, de faire de 2004 la première année de référence. 1 850 installations ont été questionnées. Le taux de retour est d'environ 80% et les résultats devraient être disponibles fin décembre 2005
- ✓ L'enquête sur les déchets dangereux et non dangereux des entreprises, dans le cadre également du règlement statistique européen. 5 800 établissements sont concernés par l'enquête qui a reçu du CNIS un visa d'enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire. Fin août, 4040 établissements avaient retourné le questionnaire (pour un objectif statistique initial de réponse de 2500), soit environ 70 % de retour. Les résultats devaient être aussi disponibles fin décembre 2005

Par ailleurs, le Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets :

- ✓ prépare une deuxième campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères après celle de 1993 (début de la campagne : fin 2006), demandée par le MEDD dans le plan national de prévention de la production de déchets présenté en février 2004. Une étude de recueil des attentes de tous les acteurs concernés par cette campagne a été réalisée et une étude pour la détermination des catégories et sous catégories de déchets à prendre en compte est en cours, ainsi qu'une étude pour déterminer une méthode d'échantillonnage en déchèterie.
- ✓ continuera en liaison avec les délégations régionales de l'ADEME et les partenaires locaux la structuration de la mise en réseau des observatoires locaux prévue dans la communication de Madame Bachelot du 04 juin 2003.
- ✓ a lancé en septembre 2005 une enquête exhaustive collecte déchets ménagers et assimilés, comprenant des informations sur les intercommunalités, les différents types de collecte, les déchèteries (résultats attendus pour fin 2006)
- ✓ a programmé d'autres enquêtes en fonction des besoins identifiés par l'ADEME et ses partenaires (prix de la mise en décharge des ordures ménagères, coûts de la filière bio déchets ...)

### Partie 2 – Autres travaux d'observation

Un travail important est réalisé sur l'outil SINOE (accès : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)) pour assurer son développement et y ajouter régulièrement des données complémentaires sur les déchets. Une stratégie d'utilisation de SINOE pour alimenter tout ou partie de la réponse au RSE est en cours de discussion avec le MEDD et l'IFEN. SINOE doit permettre une saisie en direct de données d'enquête par des prestataires (droits d'accès spécifiques). Enfin, des conventions d'utilisation par des collectivités territoriales sont en cours de signature.

Concernant toujours le domaine des données déchets, l'ADEME a produit en septembre 2005 un document « chiffres clés déchets » diffusé aux assises des déchets de la Baule, qui continuera d'être diffusée lors des colloques ADEME et de Pollutec. Ce document sera régulièrement actualisé, notamment en 2006 en intégrant les résultats ITOM 2004 et de l'enquête déchets des entreprises.



L'ADEME poursuit aussi l'analyse des appels d'offres publics sur le domaine des déchets et analyse le contenu des avis d'attribution afin de suivre les tendances des collectivités locales dans la gestion des déchets municipaux.

En 2006, l'ADEME a programmé l'analyse des conclusions des plans de gestion des déchets (déchets ménagers et assimilés, déchets dangereux, déchets du BTP, déchets de soin). Les Plans d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés seront étudiés en priorité et une méthodologie d'analyse des risques de pénurie d'installations de traitement sera mise en œuvre.

L'ADEME a mis en place début 2005 un Comité de Connaissance des Coûts rassemblant la majorité des acteurs concernés par le coût de la gestion des déchets ménagers. L'objectif est entre autres de produire une méthodologie homogène de présentations des coûts (dépenses et recettes) afin d'évaluer le coûts des filières et de permettre une comparaison entre collectivités équivalentes. Une matrice standard de présentation des coûts a été validée par le Comité.

L'agence s'implique fortement dans l'accompagnement des collectivités sur les aspects redevance spéciale (demande de Madame OLIN dans sa communication en conseil des ministres le 21 septembre 2005) et redevance incitative.

### **Partie 3 – Poursuite des enquêtes**

La réalisation des enquêtes statistiques par les services spécialisés des ministères concernés (écologie, industrie, agriculture, équipement) et l'alimentation de SINOE par des données administratives conduit l'ADEME à réfléchir sur les conditions d'utilisation, de présentation et de restitution des données dans SINOE, mais surtout sur la pré-saisie des questionnaires pour le prochaines enquêtes exhaustives (ITOM, Déchets dangereux, ...). Dans tous les cas, les seules informations nécessaires aux réponses au RSE sont insuffisantes pour assurer le suivi des politiques locale et nationales en matières de déchets. Il sera donc nécessaire de compléter régulièrement les données statistiques par de nouvelles enquêtes complémentaires exhaustives.

**Extraits des programmes statistiques 2006  
d'autres formations du CNIS**

	Page
- Formation Agriculture .....	11
- Formation Démographie, conditions de vie .....	14
- Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie .....	15
- Formation Monnaie, finance, balance des paiements .....	17
- Formation Transports, tourisme .....	18
- Formation Urbanisme, équipement, logement .....	19

## Formation Agriculture

### Ministère de l'agriculture et de la pêche Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

#### Partie 1 – Exposé de synthèse

L'enquête sur **les pratiques culturelles en grandes cultures**, dont les dernières éditions datent de 2001 et 1994, sera réalisée au second semestre 2006. Cette enquête joue un rôle important dans la connaissance des techniques culturales des agriculteurs, et contribue à éclairer les relations entre agriculture et environnement (données sur les intrants à la parcelle, les intercultures, le travail du sol, ...). Comme en 2001, elle sera réalisée en collaboration étroite avec la Direction de l'Eau du MEDD, dans le cadre de l'évaluation nationale de l'application de la Directive « Nitrates ».

La troisième édition de l'enquête auprès des collectivités territoriales sur le **service public d'eau - assainissement** sera conduite au printemps 2006, à la demande de l'Ifen et de la Direction de l'Eau du MEDD ; les deux précédentes enquêtes ont été réalisées en 2003 et 2000.

Les travaux d'adaptation au règlement de fin 2002 sur les **statistiques des déchets issus de l'agriculture** ont été engagés comme prévu en 2004, avec la réalisation de l'étude pilote prescrite par ce règlement, en collaboration avec l'Ifen et l'ADEME. Ces travaux se poursuivront en 2005 et 2006, en fonction des conclusions qui seront tirées de l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres.

Dans le domaine des IAA, afin de mieux satisfaire la demande européenne dans ce domaine, le SCEES améliorera la couverture des enquêtes sur **les dépenses en matière d'énergie et de protection de l'environnement**. Il veillera également à adapter ses outils au règlement européen sur **les déchets** afin d'être en mesure de collecter une information dans ce domaine à compter de 2007.

#### Partie 2 – Travaux nouveaux pour 2006

##### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

###### a) Enquête Pratiques culturelles 2006

L'enquête sur les Pratiques culturelles sera réalisée par enquêteur à l'automne 2006. Comme pour 2001, elle bénéficiera d'un soutien financier de la Direction de l'Eau du MEDD, qui utilisera ses résultats dans le cadre de l'évaluation nationale de l'application de la Directive « Nitrates ». L'échantillonnage permettra de disposer de résultats détaillés par cultures à l'échelle des régions et zones vulnérables/non vulnérables.

Les cultures concernées seront en principe les mêmes qu'en 2001 : blé dur, blé tendre, orge, maïs, colza, tournesol, pois, betterave, pomme de terre, prairies temporaires, prairies permanentes intensives et jachères. Des extensions éventuelles sont à l'étude pour les prairies extensives et la viticulture.

L'échantillon de parcelles (21 000 comme en 2001) sera tiré dans l'enquête Teruti-Lucas 2006. La définition du questionnaire est faite en concertation avec les divers utilisateurs potentiels (MAP, MEDD, chambres d'agriculture, instituts techniques, Agences de l'eau).

La formation a donné un avis d'opportunité favorable en 2004.

## **b) Enquête « les collectivités locales et l'environnement, volet eau et assainissement » 2004**

L'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Scees sont associés pour réaliser une troisième génération d'enquête auprès des collectivités territoriales « volet Eau et assainissement », après les éditions de 2003 et 2000.

La gestion de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu environnemental important. Elle est réalisée de façon décentralisée par les collectivités locales, dans un cadre national, voire européen. L'enquête, conduite avec la participation financière de la Direction de l'Eau du MEDD, a pour objectif d'observer les situations locales pour en améliorer la connaissance et permettre la définition et le suivi de la politique au niveau central, ainsi que les comparaisons entre collectivités.

La préparation de l'enquête a commencé. La collecte sera assurée par le SCEES et sera réalisée par enquêteur auprès de 5100 communes environ au cours du deuxième trimestre 2006. Elle portera sur l'exercice 2004.

## **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2006**

### **a) Les statistiques de déchets agricoles**

En application du règlement 2150/2002 du 25/11/2002, le Scees a réalisé en 2004 en collaboration avec l'Ifen et l'ADEME une étude pilote qui a permis un balayage complet des principaux types de déchets produits par les exploitations, ainsi que des sources d'information mobilisables. A cette occasion, une première quantification a pu être réalisée sur la base des données existantes, issues principalement des filières de collecte organisée ou de ratios techniques.

Le rapport a été transmis récemment à Eurostat, qui doit maintenant examiner l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres. Les enseignements qui seront tirés de ces études orienteront fortement la suite des travaux. En tout état de cause, la mobilisation de données existantes, ou des estimations indirectes sur la base de ratios techniques, sont privilégiées par le Scees et l'Ifen par rapport à la réalisation d'enquêtes spécifiques. La première quantification exigée par le règlement porte sur l'année 2006 et doit être fournie à la mi-2008.

Quelques questions simples ont été introduites dans l'enquête Structures 2005 pour repérer les exploitations utilisant des réseaux de collecte organisés.

### **c) les travaux sur les consommations d'énergie**

Lors des réflexions sur le moyen terme, il était apparu un manque d'informations sur les aspects consommations d'énergie de la branche agriculture. Afin de répondre au moins partiellement à cette demande, il a été décidé de profiter du dispositif de collecte du RICA et développer le questionnaire dans la fiche RICA portant sur l'exercice 2004, notamment en affinant la nomenclature des comptes combustibles (avec la distinction fioul domestique, gaz et autres combustibles) et carburants (avec la distinction fioul domestique, gazole et autres carburants et lubrifiants). Les quantités seront demandées en plus des valeurs pour le fioul domestique, les factures comportent ces éléments. La charge de collecte supplémentaire induite par ce questionnaire est relativement peu importante. Toutefois, la balance et le compte de résultats sont insuffisants, le retour aux pièces comptables de base est indispensable. Un bilan de la collecte sera fait d'ici la fin de l'année, l'objectif étant de pérenniser cette interrogation, voire de la détailler suivant les besoins formulés par l'observatoire.

## **Partie 5 - Aspects particuliers du programme**

### **5.2 Aspects « environnement »**

L'enquête « Légumes 2005 » comporte un petit volet environnemental : pratiques en matière de protection des cultures, pulvérisateurs, élimination des déchets.

L'enquête « Pratiques culturelles 2006 » permet de décrire et caractériser les pratiques d'exploitation des agriculteurs et d'établir des indicateurs agri-environnementaux, en particulier dans le cadre de la directive « nitrates ».

L'enquête Teruti-Lucas permet une description de l'occupation du territoire physique et fonctionnelle. Les aspects environnementaux font partie du questionnement et les études possibles sont multiples : paysage, urbanisation, érosion...

En application du règlement 2150/2002 du 25/11/2002, les travaux sur les statistiques sur les déchets ont débuté dès 2004. Une première quantification a été réalisée à partir de sources existantes. Le rapport a été transmis récemment à Eurostat, qui doit maintenant examiner l'ensemble des études pilotes réalisées dans les Etats membres. Les enseignements qui seront tirés de ces études orienteront fortement la suite des travaux. En tout état de cause, la mobilisation de données existantes, ou des estimations indirectes sur la base de ratios techniques, sont privilégiées par le Scees et l'Ifen par rapport à la réalisation d'enquêtes spécifiques. La première quantification exigée par le règlement porte sur l'année 2006 et doit être fournie à la mi-2008. Des questions simples ont été introduites dans le questionnaire « Structures 2005 » pour repérer les exploitations utilisant des réseaux de collecte organisés.

L'Institut français de l'environnement (Ifen) et le Scees sont associés pour réaliser une troisième génération d'enquête auprès des collectivités territoriales « volet Eau et assainissement », portant sur l'année 2004 après celles portant sur 1998 et 2001. La gestion de l'eau et de l'assainissement représente un enjeu environnemental important. Elle est réalisée de façon décentralisée par les collectivités locales, dans un cadre national, voire européen. L'enquête, conduite avec la participation financière de la Direction de l'Eau du MEDD, a pour objectif d'observer les situations locales pour en améliorer la connaissance et permettre la définition et le suivi de la politique au niveau central, ainsi que les comparaisons entre collectivités.

## Formation Démographie, conditions de vie

### **Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales Division conditions de vie des ménages**

#### **5 - Aspects particuliers du programme 2006**

##### **II- Aspects "environnement"**

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

Au cours de l'année 2006, la division participera, avec des représentants de l'IFEN, de l'ADEME et du ministère de l'environnement, au comité d'exploitation de l'enquête "Pratiques environnementales des ménages" réalisée en janvier 2005.

## Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

**Ministère délégué à l'industrie**  
**Direction générale des entreprises**  
**Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)**

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1 Enquêtes

Les enquêtes menées auprès des établissements - l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement (Antipol) – ne feront pas l'objet de modifications fondamentales en 2006. L'enquête Antipol 2006 (sur 2005) reviendra à son format « léger », limité aux seules dépenses d'investissement.

L'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) sera reconduite avec quelques modifications mineures introduites à l'occasion de la refonte de la chaîne de traitement : adaptation de l'échantillon pour permettre de donner des résultats à la fois en secteur d'entreprises et d'établissements (pour satisfaire à la fois les demandes nationales et européennes), adaptation du questionnaire pour tenir compte de remarques mineures faites par le comité de concertation de l'enquête.

Des réflexions sur des modifications plus substantielles de ces enquêtes pourraient intervenir à partir de 2006 s'il s'avérait indispensable de procéder à une collecte d'information sur les déchets par voie d'enquête auprès des établissements industriels.

### 5. Aspects particuliers du programme 2006

#### 5.2. Aspects environnement

Dans le domaine de l'environnement, le Sessi conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. En 2002 a été adjoint un volet pluriannuel sur les dépenses courantes liées aux investissements réalisés pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ce volet supplémentaire correspond à la demande européenne sur le sujet, qui devrait permettre d'obtenir, à terme, des données harmonisées dans ce domaine. La fréquence du suivi de ces dépenses courantes, au plan européen, sera de tous les 3 ans (dernière modification du règlement SBS). Le recensement de ces dépenses courantes est donc fait en 2005, sur l'exercice 2004.

**Ministère de l'agriculture et de la pêche**  
**Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)**  
**Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires**

### 5. Aspects particuliers du programme 2006

#### 5.2. Aspects environnement

L'enquête annuelle sur les **dépenses des IAA et scieries pour protéger l'environnement** concernait les établissements de 100 salariés et plus jusqu'à l'année 2005. L'application pleine du règlement structurel sur les entreprises conduira le Scees à adopter une nouvelle stratégie d'observation à compter de l'année 2006 afin d'abaisser le seuil d'interrogation en complétant l'enquête actuelle par une interrogation par sondage pour les unités de moins de 100 salariés.

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les Etats membres à compter de l'année de collecte 2005, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. Un premier dispositif de recueil d'informations coordonné par l'Ifen est mis en place en 2005. Il s'appuie sur la mobilisation des déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux DIRE, et sur une enquête de l'Ademe concernant les déchets industriels. Parallèlement sera mise en place une réflexion méthodologique en concertation avec l'Ifen, le Sessi et l'Ademe sur les évolutions souhaitables de ce dispositif afin de répondre de façon pérenne au règlement européen, l'ensemble des options concernant l'utilisation de sources administratives, d'enquêtes statistiques ou d'estimations étant ouvert afin de limiter la charge d'enquête pesant sur les établissements. L'objectif pour le Scees est de permettre l'adaptation de ses outils de recueil d'information afin de pouvoir produire des statistiques sur les déchets en 2007 sur l'année de constat 2006.

**Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**  
**Direction de l'évaluation et de la prospective**

**5. Aspects particuliers du programme 2006**

**5.2 Aspects environnement**

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».



## Formation Monnaie, finance, balance des paiements

**Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

**Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)**

5<sup>ème</sup> Sous-Direction – Secteur public local

Bureau 5A Pilotage et maîtrise d'ouvrage du système d'information

Secteur valorisation des données du secteur public local

### **5. Aspects particuliers du programme 2006**

#### **5.2. Aspects « environnement » et approche politique publique**

Les gestions des services d'eau, d'assainissement, de ramassage et de traitement des ordures ménagères font l'objet d'observations spécifiques dans le cadre de la brochure sur l'intercommunalité. Ils ont fait l'objet par ailleurs d'une étude spécifique en 2004 sur le sujet.

Une démarche systématique d'approche par politique publique sera entreprise à chaque fois que cela sera possible, en partenariat avec les ministères techniques compétents.

## Formation Transports, tourisme

**Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer**  
**Direction des affaires économiques et internationales**  
**Service économie, statistiques et prospective (SESP)**

### 3. Opérations répétitives

#### Panel de conducteurs

Panel SECODIP de 3 300 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

#### Panel parc-auto

Panel SOFRES de 10 000 ménages, financé par l'ADEME, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et, certaines années, la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

### 5. Aspects particuliers du programme 2006

#### 5.2. Aspects "environnement"

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport, ainsi que, depuis 2004, des dossiers pluriannuels dévaluation intégrant une valorisation de ces externalités (émissions de CO<sub>2</sub>,...). Le chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA). C'est ainsi par exemple qu'est approfondi avec l'IFEN l'aspect « évaluation des dépenses de protection de l'environnement », avec la recherche d'un indicateur sectoriel « transport » basé sur une expérimentation auprès des sociétés gestionnaires d'autoroutes.

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement (CCEE) continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des dépenses de protection de l'environnement, en particulier dans les domaines de l'air et de lutte contre le bruit. Le dossier « Mobilité, transport et environnement » sera rendu public en 2006 : le SES et les membres volontaires de la CCTN le réalisent conjointement avec la CCEE.

## Formation Urbanisme, équipement, logement

**Insee**

**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**

**Division Logement**

### **V. Aspects particuliers du programme 2006**

#### **5.2. Aspects « environnement »**

Le questionnaire de l'enquête logement comprendra comme en 2002 une partie «Energie » substantielle. Les ménages seront également interrogés sur la qualité de leur environnement (qualité du logement, de l'immeuble, du quartier, bruit et isolation phonique,...).

**Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer**

**Direction des affaires économiques et internationales**

**Service économie, statistiques et prospective (SESP)**

### **5. Aspects particuliers du programme 2006**

#### **5.2 Aspects "environnement"**

Une étude exploratoire sur les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux consommations d'énergie dans les résidences principales avait été confiée par le SESP au Ceren en 2002. Une étude complémentaire sur les liens entre l'étalement urbain et les émissions de CO<sub>2</sub> sera réalisée en 2005 conjointement par le Ceren et l'Inrets. L'objet de cette étude sera d'établir le bilan de l'étalement urbain en terme de gaz à effet de serre sur une agglomération en tenant compte à la fois des émissions liées à la consommation d'énergie dans les logements (émissions directes et indirectes) et les émissions liées à l'usage de transport des résidents. Les émissions de CO<sub>2</sub> relatives au transport de transit ou encore celles relatives à l'activité productive ne seront pas analysées. Cette étude portera sur l'agglomération lilloise en 1990 et en 1999, et sur l'agglomération parisienne en 1999.

Par ailleurs, rappelons que l'enquête sur les déchets issus des activités de démolition fait l'objet d'une collecte en 2005.